

JEUDI 18/06/2015 A RENNES

DG/PO/JG

Présents : Jacqueline GAUTIER, Jean-Yves ABGRALL, Michel BATOT, Claude DELAFOSSE, Delphine GOLTAIS, Yannig GOLTAIS, Pierrick HAFFRAY, Pascal LE DU, Claude LEPAGE, Christine LEPOURCELET-TALVARD, Nathalie SIMON, Jean-Marc TOURTEAU

Invités: Patrick OLLIVIER (secrétaire administratif du comité 35) et Xavier IDOUX (absent)

Excusés : Daniel GUERIN, Loïc ANNEE

Absent : Nicolas FOLL

Début de réunion : 19h35

Approbation du compte rendu de la réunion du 16/03/2015. Validation à l'unanimité.

Rapport de la commission sportive :

Lecture de la proposition de calendrier avec des dates encore en attente, et changement de la date de l'AG du comité départemental qui est avancée au samedi 31 octobre à Janzé ou Rennes (à confirmer).

Il faut penser à renommer la session ENF3 en « compétition ENF3 ».

Penser à rajouter les dates des masters de Vitré, Cesson et St Malo.

La commission sportive demande à ce que le comité acte sur la répartition du budget prévu lors de l'AG pour aider les clubs dans leurs déplacements.

Après relecture de certains passages du dernier PV, le comité avait validé pour les stages et déplacements au championnat de France, il ne faut pas oublier que nous devons justifier notre demande de CNDS (nous devons rester cohérent, et en adéquation avec cette demande).

Jean-Marc propose de faire comme suit : 1 point / nageur / jour ayant participé aux championnats France élite petit et grand bassin, championnats de France minime, championnats de France cadet et au stage de Narbonne.

Pour rappel, les déplacements sur Narbonne, Agen ou Montauban sont à la charge des nageurs.

Jacqueline demande si nous sommes tous d'accord pour ce système d'attribution des points, la décision est votée à l'unanimité.

Labellisation des clubs :

Cette année, la région a décidé d'accompagner les clubs dans leur démarche jusqu'au 1^{er} juin, et seul deux dossiers ont été déposés (Chartres et CPB). A titre informatif 11 clubs ont déposé un dossier en Bretagne.

Nous nous posons la question de pourquoi les clubs ne se labellisent pas ? Quelle est la position du comité départemental ? Quel est le réel problème ?

Le fond du problème serait qu'il faudrait réformer les statuts de la fédé, afin que les comités départementaux puissent avoir le droit de vote. Les critères que nous imposent la fédé sont aberrants. Le comité s'engage de nouveau à faire remonter l'information au comité régional du mécontentement des certains clubs.

Les compétitions passées et à venir :

Jacqueline tient à féliciter tous les entraîneurs pour leur super travail auprès de nos benjamins, car ils sont nombreux d'Ille et vilaine à s'être qualifiés pour les Trophées Luciens Zins.

Pour la Coupe de France des départements l'achat de chapeaux et perruques ont été acheté pour le défilé sans oublier de laisser apparaître les dotations de notre partenaire Arena.

Décision suivie par nous tous.

En ce qui concerne les championnats départementaux été à St Malo, nous prenons la décision d'un chronométrage manuel au vu du nombre d'engagés.

Divers :

Petit rappel du réel besoin d'officiel A, il faut penser à anticiper les dates pour certains futurs candidats.

Christine intervient pour nous faire part en tant que médecin qu'elle voit et entend des choses qui ne sont pas trop normales de nos jours. Elle souhaite nous rappeler l'importance d'un dossier médical qui suit le nageur et ou officiel. Elle en a créé un pour l'équipe de France, qu'il est tout à fait possible d'adapter pour la Région, le Département et les clubs. Ce dossier de déplacement, accompagné de sa photo est à rendre en fin de saison.

Elle nous rappelle aussi qu'il est possible de passer une convention entre l'hôpital et les clubs pour des tests d'efforts moyennant un coût réduit (environ 60€). Lui faire parvenir un mail pour obtenir les différents documents.

Michel intervient pour nous parler de « Nager Forme et Santé »

Accompagné de Christine qui nous rappelle les différentes préventions (primaire, secondaire et tertiaire).

Sans oublier que cela signifie des problèmes de créneaux, des soucis internes aux clubs tels que des tensions entre nageurs compétiteurs, loisirs et sport santé.

Mais n'oublions pas que l'ARS donne de l'argent pour cette activité, ainsi que le CNDS pour la formation des éducateurs.

Pierrick nous informe que le club de Cesson fait une course de fin de saison « nager nature 2015 » qui aura lieu à Feins le 4 juillet.

Félicitations à Charline Macé du CPB qui s'est qualifiée pour la COMEN en eau libre.

Fin de réunion : 21h40